

# Fonds Sud Innovation

## NOUVELLE-CALÉDONIE - SUD

### Présentation du dispositif

La Province Sud, en collaboration avec Bpifrance, a établi un partenariat pour la création du Fonds Sud Innovation. L'objectif principal est de fournir un soutien financier conséquent aux entreprises qui développent des projets innovants. Ce soutien est accordé à condition que les projets contribuent activement au développement économique de la province Sud.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises portant un projet innovant.

##### — Critères d'éligibilité

Pour prétendre à l'aide, les entreprises doivent :

- Avoir le siège social et l'activité principale de son entreprise situés en province Sud ;
- Être en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales.

#### Pour quel projet ?

##### — Présentation des projets

Sont éligibles les projets innovants en phase de démarrage ou en phase de développement.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Une aide, sous forme de subvention, peut être attribuée aux entreprises pour leurs projets innovants en phase de démarrage, afin de transformer un concept ou une idée de projet en un véritable projet.

Une aide, sous forme d'avance remboursable, peut être attribuée aux entreprises qui portent des projets innovants en phase de développement.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

La demande doit être déposée via le formulaire en ligne sur le site de la province Sud.

---

## Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - › Situation - Réglementation
    - › A jour des versements fiscaux et sociaux

---

## Organisme

### NOUVELLE-CALÉDONIE - SUD Nouvelle-Calédonie - Province Sud

- 9 route des Artifices Baie de la Moselle  
BP L1  
98849 NOUMÉA  
Téléphone : (687) 20 30 40

---

## Déposer son dossier

- <https://www.province-sud.nc/form/fonds-sud-innovation>